

Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires et les référentiels d'évaluation de la formation d'aide-soignant, régime francophone, première année, pour l'année scolaire 2022/2023

I. Exposé des motifs et motivation de l'urgence

L'article 5bis de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle prévoit le projet d'innovation pédagogique dans les termes suivants : « *Un projet d'innovation pédagogique peut être mis en œuvre par le Service, sur sa propre initiative ou à la demande d'un lycée offrant la formation professionnelle, les chambres professionnelles concernées entendues en leur avis. Pour chaque projet, les objectifs, les modalités de réalisation et la durée sont indiqués. Dans le cadre du projet, une dérogation aux dispositions des programmes en vigueur et de la grille des horaires peut être prévue par règlement grand-ducal. Les projets font l'objet d'une évaluation par le groupe de pilotage de la formation professionnelle.* »

Le présent projet de règlement grand-ducal entend donc mettre en place, à titre de projet d'innovation pédagogique, pour une formation déterminée et pour une durée limitée, des grilles horaires et des référentiels d'évaluation spécifiques. Il s'agit de toutes les formations francophones d'aide-soignant qui fonctionneront selon ces dispositions spécifiques pour l'année scolaire 2022/2023, à savoir de l'aide-soignant francophone, de l'aide-soignant formation en cours d'emploi francophone et de l'aide-soignant adultes francophone. L'avis des chambres professionnelles compétentes a été reçu et est favorable.

La principale innovation consiste dans l'instauration du module de luxembourgeois comme module complémentaire obligatoire, tout en offrant des modules linguistiques de français et d'allemand, en tant que modules facultatifs. La langue luxembourgeoise sera enseignée au titre de deux leçons hebdomadaires.

L'objectif de ce projet pilote est d'augmenter l'employabilité des candidats suivant le régime francophone de cette formation, dont le secteur nécessite, de plus en plus, une main d'œuvre polyglotte pour faire face à une patientèle diversifiée.

Le règlement est pris pour une seule année scolaire, ce qui permettra au groupe de pilotage de la formation professionnelle, tel que défini à l'article 5, paragraphe 2, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 précitée, de faire un bilan, après cette année, sur les points forts et faibles.

Ce texte a dû être pris en urgence, sans prendre l'avis du Conseil d'État, alors que les dispositions spécifiques relatives au présent projet d'innovation pédagogique doivent s'appliquer dès la rentrée scolaire 2022/2023. En effet, le projet a été lancé sur demande du secteur des soins - soutenu par le lycée technique pour professions de santé - pour lequel le besoin en main d'œuvre qualifiée en luxembourgeois a pris de plus en plus d'ampleur au vu de la situation actuelle dans les institutions dédiées au soin et du vieillissement démographique. Il a été jugé essentiel de ne pas repousser ce projet, alors que le phénomène risque de s'aggraver si aucune mesure n'est prise dans un avenir proche. Même si la demande est assez récente, la conception des grilles horaires et des référentiels d'évaluation a été faite dans les meilleurs délais, afin de ne pas perdre davantage de temps. Le présent projet est alors indispensable pour la mise en œuvre du projet d'innovation pédagogique durant cette année scolaire.

Par ailleurs, une mise en vigueur immédiate permettra une évaluation directe et des progrès énormes pour le futur du secteur du soin.

II. Texte du projet de règlement grand-ducal

Nous Henri, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau,

Vu la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, et notamment son article 5bis ;

Les avis de la Chambre d'agriculture, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers et de la Chambre des salariés ayant été demandés ;

Vu l'article 1^{er}, paragraphe 1^{er}, de la loi du 16 juin 2017 sur l'organisation du Conseil d'État et considérant qu'il y a urgence ;

Sur le rapport de Notre Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}.

Les grilles horaires de la formation d'aide-soignant, régime francophone, première année, pour l'année scolaire 2022/2023, y compris les rattrapages décidés au titre de cette année scolaire, figurent à l'annexe A.

Art. 2.

Les référentiels d'évaluation de la formation d'aide-soignant, régime francophone, première année, pour l'année scolaire 2022/2023, y compris les rattrapages décidés au titre de cette année scolaire, figurent à l'annexe B.

Art. 3.

Le présent règlement est applicable pour l'année scolaire 2022/2023.

Art. 4.

Notre ministre ayant la Formation professionnelle dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent règlement qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

III. Commentaire des articles

Art. 1^{er}. L'article 1^{er} ne nécessite pas de commentaire.

Art. 2. L'article 2 ne nécessite pas de commentaire.

Art. 3. Le présent règlement sera valable pour l'année scolaire 2022/2023.

S'agissant d'un projet-pilote, et dans la mesure où il est important d'évaluer les avantages et les éventuels inconvénients de cette façon de faire apprendre aux jeunes apprentis la formation d'aide-soignant, une évaluation à la fin de la première année de formation est prévue. Des adaptations pourront, le cas échéant, être entreprises lorsque suite au bilan de l'année, elles apparaissent nécessaires.

Art. 4. Cet article ne nécessite pas de commentaire.

IV. Fiche financière

Le présent projet n'a pas d'incidence sur le budget de l'État.

Conformément à l'article 79 de la loi modifiée du 8 juin 1999 portant sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat, Monsieur le Ministre déclare que le présent projet de règlement grand-ducal n'aura pas d'impact sur le budget de l'État.

L'absence d'impact additionnel sur les finances publiques s'explique par le fait que le projet vise uniquement à mettre en place pour une année scolaire, pour les formations d'une profession déterminée, sous régime francophone, des grilles horaires et référentiels d'évaluation spécifiques.

Les membres du groupe de pilotage chargé de l'évaluation du projet au bout d'un an ne touchent pas d'indemnisation à cet effet.

La mise en place des grilles horaires ainsi que des référentiels d'évaluation spécifiques n'implique pas non plus d'indemnisation particulière alors que leur conception et leur assemblage ont été effectués en interne.

Il n'y a donc aucun impact budgétaire alors que le volet financier n'est pas entamé.

Enseignement professionnel

		Classe	DC1ASAF				DC2ASAF				DC3ASAF			
		Semestre	1		2		3		4		5		6	
		Nb. semaines	18		18		18		18		18		18	
		Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s	p	s	p	s	p
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires											
	CO - Maîtriser les fondements du nursing	FONUR1	2											
	CO - Préparer la maîtrise des fondements du nursing	FODOC	2											
	FO - Formation pratique en institution de soins 1	ENSPR1		X										
	FO - Pratiquer les soins généraux	SOIGE3			5									
	CO - Préparer la pratique des soins généraux	SOIGE4 *			3									
	CO - Exercices pratiques 2	EXPRA2 *			2									
	CO - Préparer l'apprentissage de la communication professionnelle	PRAPP			2									
	FO - Formation pratique en institution de soins 2	ENSPR2				X								
NUDE1 Nursing de la personne dépendante	FO - Nursing en rapport avec les fonctions vitales	NUVIT1 *					5							
	CO - Nursing de la personne âgée	NURPA1					2							
	CO - Exercices pratiques 3	EXPRA3 *					1							
	CO - Nursing périopératoire	NUROP					1							
	CO - Nursing psychiatrique	NUPSY1					1							
	CO - Apprendre la communication professionnelle	APPCO2					2							
	FO - Formation pratique en institution de soins 3	ENSPR3						X						
	CO - Nursing en neurologie	NEURO1							5					
	CO - Nursing en endocrinologie	NUEND *							4					
	CO - Exercices pratiques 4	EXPRA4 *							1					
	FO - Nursing de la personne âgée	NURPA2							2					
	FO - Formation pratique en institution de soins 4	ENSPR4								X				
NUSP1 Nursing dans des situations spécifiques	FO - Maîtriser les fondements du nursing 2	FONUR2									2			
	CO - Gérer les conflits 1	GERCO1									1			
	CO - Exercices pratiques 5	EXPRA5 *									2			
	FO - Formation pratique en institution de soins	ENSPR5										X		
NUCO1 Nursing dans des situations complexes	CO - Nursing palliatif	NUPAL1											4	
	CO - Exercices pratiques 6	EXPRA6 *											1	
	FO - Formation pratique en institution de soins	ENSPR6												X
PROST Projet intégré et stage(s)	PF - Projet intégré final	PROFI											X	
Total Enseignement professionnel			12	24	12	24	12	24	12	24	5	32	5	32
Total des cours de base			38	38	38	38	38	38	38	38	39	39	39	39
Cours optionnels (min / max)			0 / 2	0 / 2	0 / 2	0 / 2	0 / 2	0 / 2	0 / 2	0 / 2	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1

Remarques

EDSAN	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 4
EDUCI3	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 3
EXPRA1-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique, un dédoublement des leçons est à planifier.
LAPRA1-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
LAPRA2-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
LAPRA3-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
LAPRA4-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
LAPRA5-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
SOIGE2	1 leçon/ semaine est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
SOIGE4	1 leçon hebdomadaire est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
EXPRA2	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique, un dédoublement des leçons est à planifier.
NUVIT1	Une leçon/ semaine est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
EXPRA3	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique, un dédoublement des leçons est à planifier.
NUEND	Une leçon/ semaine est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
EXPRA4	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique, un dédoublement des leçons est à planifier.
EXPRA5	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique. Un dédoublement des leçons est à planifier.
EXPRA6	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique. Un dédoublement des leçons est à planifier.

Remarque générale

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.

Pour les formations sous contrat d'apprentissage, un projet intégré intermédiaire est organisé au milieu de la formation.

Formation professionnelle
Formation professionnelle initiale - DAP
Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales
Aide-soignant
Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone
(Concomitant avec 1 jour de cours par semaine)

Enseignement général	Classe	DC1ASEF		DC2ASEF		DC3ASEF	
	Semestre	1	2	3	4	5	6
	Nb. semaines	18	18	18	18	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires						
ENGE1 Enseignement général 1	CO - Luxembourgeois 1	LUXEM1	1						
	CO - Education à la citoyenneté 1	EDUCI1	1						
ENGE2 Enseignement général 2	CO - Luxembourgeois 2	LUXEM 2		1					
	CO - Education à la citoyenneté 2	EDUCI2		1					
ENGE3 Enseignement général 3	CO - Luxembourgeois 3	LUXEM 3			1				
	CO - Education à la santé	EDSAN *			1				
ENGE4 Enseignement général 4	CO - Luxembourgeois 4	LUXEM 4				1			
	CO - Education à la citoyenneté 3	EDUCI3 *				1			
ENGE5 Enseignement général 5	CO - Luxembourgeois 5	LUXEM 5					1		
	CO - Education à la citoyenneté 4	EDUCI4					1		
ENGE6 Enseignement général 6	CO - Luxembourgeois 6	LUXEM 6							1
	CO - Education à la citoyenneté 5	EDUCI5							1
Total Enseignement général			2	2	2	2	2	2	2

Enseignement optionnel	Classe	DC1ASEF		DC2ASEF		DC3ASEF	
	Semestre	1	2	3	4	5	6
	Nb. semaines	18	18	18	18	18	18

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires						
FACUL Modules facultatifs	FN - Laboratoire des pratiques professionnelles 1	LAPRO1-F *	1						
	FN - Laboratoire des pratiques professionnelles 2	LAPRO2-F *		1					
	FN - Laboratoire des pratiques professionnelles 3	LAPRO3-F *			1				
	FN - Laboratoire des pratiques professionnelles 4	LAPRO4-F *				1			
	FN - Laboratoire des pratiques professionnelles 5	LAPRO5-F *					1		
	FN - Laboratoire des pratiques professionnelles 6	LAPRO6-F *							1
Total Enseignement optionnel									

Enseignement professionnel	Classe	DC1ASEF		DC2ASEF		DC3ASEF		
	Semestre	1	2	3	4	5	6	
	Nb. semaines	18	18	18	18	18	18	
	Form. scol./patr.	s	p	s	p	s	p	s

UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires						
NUBA1 Nursing de base	CO - Fondements de la documentation 1	FONDO1	2						
	FO - Nursing général 1	NURGE1 *	3						
	CO - Nursing général 2	NURGE2	2						

Enseignement professionnel

		Classe		DC1ASEF		DC2ASEF		DC3ASEF										
		Semestre		1	2	3	4	5	6									
		Nb. semaines		18	18	18	18	18	18									
		Form. scol./patr.		s	p	s	p	s	p	s	p							
UC	Titre du module	Code		Nombre de leçons hebdomadaires														
	FO - Formation pratique en institution de soins 1	ENSPR1			X													
	CO - Apprendre à communiquer	APCOM				2												
	FO - Nursing général 3	NURGE3 *				3												
	CO - Nursing général 4	NURGE4				2												
	FO - Formation pratique en institution de soins 2	ENSPR2					X											
NUDE1 Nursing de la personne dépendante	FO - Nursing en rapport avec les fonctions vitales	NUVIT1 *						5										
	FO - Formation pratique en institution de soins 3	ENSPR3							X									
	CO - Nursing de la personne âgée	NUPAG1						2										
	CO - Nursing en neurologie	NEURO1								5								
	FO - Nursing de la personne âgée	NUPAG2								2								
NUSP1 Nursing dans des situations spécifiques	FO - Formation pratique en institution de soins 4	ENSPR4									X							
	CO - Gérer les conflits 1	GERCO1												1				
	FO - Nursing en endocrinologie 1	ENDCR1 *												4				
	CO - Fondements de la documentation 1	FONDO2												2				
	FO - Formation pratique en institution de soins	ENSPR5													X			
NUCO1 Nursing dans des situations complexes	CO - Nursing palliatif 1	NUPAL1														4		
	CO - Nursing psychiatrique	NUPSY1														1		
	CO - Nursing périopératoire	PEROP1														2		
	FO - Formation pratique en institution de soins	ENSPR6															X	
PROST Projet intégré et stage(s)	PF - Projet intégré final	PROFI														X		
Total Enseignement professionnel				7	30	7	30	7	30	7	30	7	30	7	30	7	30	
Total des cours de base				39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	
Cours optionnels (min / max)				0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	0 / 1	

Remarques

EDSAN	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 4
EDUCI3	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 3
LAPRO1-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
LAPRO2-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
LAPRO3-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
LAPRO4-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
LAPRO5-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
LAPRO6-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
NURGE1	Une leçon/ semaine est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
NURGE3	Une leçon/ semaine est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
NUVIT1	Une leçon/ semaine est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
ENDCR1	Une leçon/ semaine est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.

Remarque générale

Le contrat de travail dans le secteur doit au moins porter sur 20 heures par semaine.

L'enseignement général est organisé toutes les deux semaines à raison de 4 leçons par semaine.

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.

Pour les formations sous contrat d'apprentissage, un projet intégré intermédiaire est organisé au milieu de la formation.

Enseignement professionnel		Classe	DP1ASF		DP2ASF		DP3ASF	
		Semestre	1	2	3	4	5	6
		Nb. semaines	18	14	14	10	8	4
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires					
NUBAS Nursing de base	CO - Apprendre à communiquer	APPCO *	4					
	CO - Analyser les fondements du nursing	FONUR	4					
	CO - Equilibrer activité et repos 1	ACTRE1 *	4					
	CO - Observer l'alimentation et l'élimination	ALIEL	4					
	CO - Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation 1	HYCOR1 *	4					
	CO - Observer les besoins psycho-sociaux	PSYCH Période 1		4				
	FO - Exercices des techniques de soins	EXTEC * Période 2		4				
	CO - Equilibrer activité et repos 2	ACTRE2 *		4				
	CO - Pratiquer l'hygiène professionnelle	HYPRO		4				
	CO - Soutenir l'hygiène corporelle et l'alimentation 2	HYCOR2 *		4				
NUVIT Nursing en rapport avec les fonctions vitales	FO - Observer les fonctions vitales	VITAL1	4					
	CO - Surveiller les fonctions vitales	VITAL2 *		8				
NUDEP Nursing général de la personne dépendante	CO - Faire une démarche de soins	DEMSO			4			
	CO - Soigner dans le besoin d'éliminer	SOIEL *			6			
	FO - Pratiquer toilette complète et manutention	TOIMA *			6			
	CO - Ecouter activement	ECOAC			2			
	CO - Travailler en équipe	EQUIP *				2		
	FO - Prévenir les complications corporelles de la dépendance	PROPH				2		
NUSPE Nursing dans des situations spécifiques	CO - Nursing cardio-respiratoire	NUCAR			4			
	CO - Pratiquer les premiers secours	PRSEC *			2			
	CO - Comprendre le vieillissement	GERON				4		
	CO - Administrer des médicaments	MEDIC				4		
	CO - Nursing en neurologie aiguë	NEUAI				6		
	CO - Nursing périopératoire	PEROP				6		
NUCHR Nursing dans des situations chroniques	CO - Nursing en neurologie chronique	NEUCH					4	
	CO - Nursing en endocrinologie	ENDCR *					6	
	CO - Différencier le secteur des aides et des soins	SECAS					3	
	CO - Nursing en psychiatrie	NUPSY						6
NUCOM Nursing dans des situations complexes	FO - Nursing de la personne démente	NUDEM					6	
	CO - Nursing en oncologie et hématologie	NUONC					3	
	CO - Laboratoire de perfectionnement 1	LAPER1 *					2	
	CO - Nursing palliatif	NUPAL						6
	CO - Gérer les conflits	GERCO						4
	CO - Respecter la législation professionnelle	LEGIS						6
	CO - Laboratoire de perfectionnement 2	LAPER2 *						2
	ST - Stage 1	ENSPR1 * Période 1		X				
ST - Stage 2	ENSPR2 * Période 2			X				
ST - Stage 3	ENSPR3 * Période 2				X			
ST - Stage 4	ENSPR4 * Période 1					X		
ST - Stage 5	ENSPR5 * Période 2					X		

Enseignement professionnel		Classe	DP1ASF		DP2ASF		DP3ASF	
		Semestre	1	2	3	4	5	6
		Nb. semaines	18	14	14	10	8	4
UC	Titre du module	Code	Nombre de leçons hebdomadaires					
	ST - Stage 6	ENSPR6 * Période 1						X
	ST - Stage 7	ENSPR7 * Période 2						X
	PF - Projet intégré final	PROFI						X
Total Enseignement professionnel			24	24	24	24	24	24
Total des cours de base			30	30	30	30	30	30
Cours optionnels (min / max)			0 / 4	0 / 2	0 / 4	0 / 2	0 / 2	0 / 2

Remarques

EDSAN	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 4
EDUC13	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 3
LAPER3-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique, un dédoublement des leçons est à planifier
LAPER4-F	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique, un dédoublement des leçons est à planifier
APPCO	1 leçon hebdomadaire est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
ACTRE1	2 leçons hebdomadaires sont à organiser en laboratoire d'enseignement pratique, un dédoublement des leçons est à planifier.
HYCOR1	1 leçon hebdomadaire du module HYCOR1 est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
EXTEC	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique, un dédoublement des leçons est à planifier.
ACTRE2	1 leçon hebdomadaire du module ACTRE2 est à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
HYCOR2	2 leçons hebdomadaires sont à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
VITAL2	2 leçons hebdomadaires sont à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
SOIEL	2 leçons hebdomadaires sont à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
TOIMA	2 leçons hebdomadaires sont à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
EQUIP	le dédoublement des leçons est à planifier.
PRSEC	le module est à organiser pour 1/3 des leçons en laboratoire d'enseignement pratique.
ENDCR	2 leçons hebdomadaires sont à organiser en laboratoire d'enseignement pratique.
LAPER1	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique, un dédoublement des leçons est à planifier.
LAPER2	à organiser en laboratoire d'enseignement pratique, un dédoublement des leçons est à planifier.
ENSPR1	le module de stage ENSPR1 de 4 semaines est prévu au cours du deuxième semestre.
ENSPR2	Le module ENSPR2 a lieu au troisième semestre et dure 4 semaines.
ENSPR3	Le module ENSPR3 a lieu au quatrième semestre et se compose de deux parties de 4 semaines chacune.
ENSPR4	Les modules ENSPR4 et ENSPR5 de 5 semaines chacun ont lieu au cinquième semestre.
ENSPR5	Les modules ENSPR4 et ENSPR5 de 5 semaines chacun ont lieu au cinquième semestre.
ENSPR6	Le module ENSPR6 de cinq semaines et le module ENSPR7 de 8 semaines ont lieu au sixième semestre.
ENSPR7	Le module ENSPR6 de cinq semaines et le module ENSPR7 de 8 semaines ont lieu au sixième semestre.

Remarque générale

Le volume horaire à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.

Stages

En DP1ASF, la formation prévoit 1 module de stage en milieu professionnel.
 En DP2ASF, la formation pratique prévoit 2 modules de stage en milieu professionnel.
 En DP3ASF, la formation pratique se compose de 4 modules de stage en milieu professionnel.



Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1)

Formation

Code: **ASAF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	Luxembourgeois 1	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASAF-ENGE1-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM1	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): 1 Nombre de semaines: 18
- leçons hebdomadaires: 1 Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: Ecole
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.



Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2)

Formation

Code: **ASAF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	Luxembourgeois 2	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASAF-ENGE2-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM2	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **2** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.



Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3)

Formation

Code: **ASAF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	Luxembourgeois 3	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASAF-ENGE3-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM3	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **3** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.



Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4)

Formation

Code: **ASAF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	Luxembourgeois 4	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASAF-ENGE4-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM4	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **4** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.



Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5)

Formation

Code: **ASAF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	Luxembourgeois 5	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASAF-ENGE5-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM5	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **5** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20%	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20%	L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent être similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20%	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30%	L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.



10%	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.
-----	---	---	----------------------------------



Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6)

Formation

Code: **ASAF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	Luxembourgeois 6	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASAF-ENGE6-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM6	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **6** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable - d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent être similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.	L'élève est capable - de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.	L'élève est capable - de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; - de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; - d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; - de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.



10 % (6 P)	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.
------------	---	--	----------------------------------



Fiche d'évaluation

Module 1.3. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1)

Formation

Code: **ASEF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	Luxembourgeois 1	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASEF-ENGE1-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM1	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): 1 Nombre de semaines: 18
- leçons hebdomadaires: 1 Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: Ecole
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: 12

Type de formateur proposé: Professeur de luxembourgeois / d'allemand

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.



Fiche d'évaluation

Module 2.3. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2)

Formation

Code: **ASEF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	Luxembourgeois 2	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASEF-ENGE2-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM2	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **2** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.



Fiche d'évaluation

Module 3.3. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3)

Formation

Code: **ASEF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	Luxembourgeois 3	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASEF-ENGE3-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM3	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **3** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.



Fiche d'évaluation

Module 4.3. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4)

Formation

Code: **ASEF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	Luxembourgeois 4	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASEF-ENGE4-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM4	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **4** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.



Fiche d'évaluation

Module 5.3. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5)

Formation

Code: **ASEF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	Luxembourgeois 5	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASEF-ENGE5-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM5	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **5** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20%	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20%	L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent être similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20%	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30%	L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.



10%	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.
-----	---	---	----------------------------------



Fiche d'évaluation

Module 6.3. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6)

Formation

Code: **ASEF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - formation en cours d'emploi francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	Luxembourgeois 6	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASEF-ENGE6-CO-03	Numéro du module: 3
Code du module:	LUXEM6	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **6** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable - d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent être similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.	L'élève est capable - de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.	L'élève est capable - de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; - de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; - d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; - de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.



10 % (6 P)	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.
------------	---	--	----------------------------------



Fiche d'évaluation

Module 1.1. - Luxembourgeois 1 (LUXEM1)

Formation

Code: **ASF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 1**

Titre du module:	Luxembourgeois 1	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASF-ENGE1-CO-01	Numéro du module: 1
Code du module:	LUXEM1	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **1** Nombre de semaines: **18**
- leçons hebdomadaires: **1** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
1		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
1		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
1		- Salle de classe
1		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
40 % (24 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes très simples sur des sujets connus.	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève répond à des questions sur le texte écouté en cochant la bonne réponse.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.	L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à aider l'élève à formuler ce qu'il essaie de dire. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève écoute attentivement les consignes et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.



Fiche d'évaluation

Module 2.1. - Luxembourgeois 2 (LUXEM2)

Formation

Code: **ASF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 2**

Titre du module:	Luxembourgeois 2	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASF-ENGE2-CO-01	Numéro du module: 1
Code du module:	LUXEM2	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **2** Nombre de semaines: **14**
- leçons hebdomadaires: **2** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois écrit dans des textes très simples sur des sujets connus.	L'élève fait des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). L'élève remplit un texte à trous (p.ex. verbes proposés au choix).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	L'élève est capable d'écrire en luxembourgeois sur les sujets traités.	L'élève écrit des mots dans des textes à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit des courtes phrases luxembourgeoises sans trop de fautes d'orthographe. L'élève écrit les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
30 % (18 P)	L'élève est capable de comprendre le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.	L'élève trouve les images qui correspondent à un texte écouté. L'élève comprend l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. L'élève répond à des questions sur le texte écouté (QCM).	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
20 % (12 P)	L'élève est capable de parler en courtes phrases luxembourgeoises sur des sujets connus.	L'élève présente un sujet traité en classe. L'élève répond librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement. L'élève dialogue de façon simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement. L'élève utilise le vocabulaire qui était à apprendre. L'élève parle sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.
10 % (6 P)	L'élève est capable d'interagir d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	L'élève a résolu de manière satisfaisante les problèmes typiques relatifs aux indicateurs.



Fiche d'évaluation

Module 3.1. - Luxembourgeois 3 (LUXEM3)

Formation

Code: **ASF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 3**

Titre du module:	Luxembourgeois 3	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASF-ENGE3-CO-01	Numéro du module: 1
Code du module:	LUXEM3	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **3** Nombre de semaines: **14**
- leçons hebdomadaires: **2** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes). L'élève est capable de reproduire ou de résumer par écrit ou oralement le texte luxembourgeois dans une des autres langues officielles.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait écrire des mots luxembourgeois en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable d'écrire des mots dans des exercices à trous sans trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (tableau à remplir, QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.



Fiche d'évaluation

Module 4.1. - Luxembourgeois 4 (LUXEM4)

Formation

Code: **ASF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 4**

Titre du module:	Luxembourgeois 4	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASF-ENGE4-CO-01	Numéro du module: 1
Code du module:	LUXEM4	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **4** Nombre de semaines: **10**
- leçons hebdomadaires: **2** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes assez simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de remplir un texte à trous qui porte sur le sujet d'un texte lu. L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait écrire des phrases luxembourgeoises en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable de compléter des phrases sans fautes trop de fautes d'orthographe. L'élève est capable de mettre les mots dans le bon ordre et de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent et au passé composé. L'élève est capable d'écrire les vocables de la matière traitée sans trop de fautes d'orthographe.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes assez simples sur des sujets connus.	L'élève est capable de répondre à des questions sur le texte écouté (QCM ou questions ouvertes).	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait parler en luxembourgeois sur des sujets connus.	L'élève est capable de présenter un sujet traité en classe; de parler librement (notes : seulement des mots-clés); de dialoguer sur des sujets traités en classe; d'utiliser un vocabulaire approprié au sujet; de parler de manière plus ou moins fluide, cohérente et compréhensible de conjuguer correctement les verbes connus à l'indicatif présent de parler sans trop de fautes de prononciation.	Tous les indicateurs sont traités.
10 % (6 P)	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.



Fiche d'évaluation

Module 5.1. - Luxembourgeois 5 (LUXEM5)

Formation

Code: **ASF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 5**

Titre du module:	Luxembourgeois 5	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASF-ENGE5-CO-01	Numéro du module: 1
Code du module:	LUXEM5	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **5** Nombre de semaines: **8**
- leçons hebdomadaires: **2** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20%	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.	L'élève est capable -de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). -de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). -de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20%	L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable -d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). -d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. -de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent être similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20%	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.	L'élève est capable de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. (qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30%	L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.	L'élève est capable -de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; -de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; -d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; -de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.



10%	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe ; L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres; L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.); L'élève utilise son matériel comme il faut; L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe ; L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux; L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais; L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.
-----	---	---	----------------------------------



Fiche d'évaluation

Module 6.1. - Luxembourgeois 6 (LUXEM6)

Formation

Code: **ASF** Type: CCP DAP DT Année scolaire: **2022/2023**
Division: **Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales**
Section / Métier / Profession: **Section des aides-soignants - francophone**

Unité capitalisable / Module

Titre de l'unité capitalisable: **Enseignement général - Enseignement général 6**

Titre du module:	Luxembourgeois 6	Module complémentaire
Nom du module:	P-ASF-ENGE6-CO-01	Numéro du module: 1
Code du module:	LUXEM6	Langue véhiculaire: Français

Durée exprimée en: Semestre (1 - 8): **6** Nombre de semaines: **4**
- leçons hebdomadaires: **2** Période (1 ou 2): Lieu d'apprentissage: **Ecole**
- leçons de rattrapage:

Nombre de leçons par profil enseignant:

Hebdo.	Rattrap.	Type enseignant / spécialité
2		- Professeur de lettres / Allemand - Professeur de lettres / Luxembourgeois
2		

Nombre de leçons par type de salle:

Hebdo.	Rattrap.	Type de salle
2		- Salle de classe
2		

Nombre maximum d'élèves: **12**

Type de formateur proposé: **Professeur de luxembourgeois / d'allemand**

Mode d'évaluation (choix multiple): Remarques concernant le(s) mode(s) d'évaluation:

- Epreuve écrite
- Exposé
- Entretien professionnel
- Simulation d'entretien
- Mise à l'essai
- Commande
- Portfolio
- Evaluation continue des compétences



Grille d'évaluation :			
Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois écrit dans des textes sur des sujets connus.	L'élève est capable - de faire des exercices où il connecte les éléments qui vont ensemble (p. ex. image et mot luxembourgeois). - de remplir un texte à trous (p.ex. verbes dans leur forme correcte). - de souligner des mots/phrases dans un texte en relation avec une question posée.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève sait écrire des mots et des phrases simples en luxembourgeois en relation avec les sujets traités.	L'élève est capable - d'écrire des mots dans des exercices à trous sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation, en respectant le genre des mots (masculin, féminin, neutre). - d'écrire les vocables de la matière traitée sans fautes qui entraîneraient une fausse prononciation. - de répondre en courtes phrases à des questions sur des sujets connus. (Le type de questions et réponses doivent être similaires aux questions et réponses traitées en classe.)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
20 % (12 P)	L'élève comprend le luxembourgeois oral dans des écoutes sur des sujets connus.	L'élève est capable - de trouver les images qui correspondent à un texte écouté. - de comprendre l'ordre dans lequel se passe une histoire écoutée. - de répondre à des questions sur le texte écouté. qcm ou questions ouvertes)	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.
30 % (18 P)	L'élève sait parler en phrases luxembourgeoises sur des sujets qui sont traités dans ce module.	L'élève est capable - de répondre librement aux questions sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses questions plus lentement; - de dialoguer de façon assez simple sur des sujets traités en classe, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement; - d'utiliser le vocabulaire qui était à apprendre ; - de parler sans trop de fautes de prononciation.	L'élève a effectué les exercices avec au moins 50% de réponses correctes.



10 % (6 P)	L'élève interagit d'une manière adaptée en classe avec l'enseignant(e) ainsi qu'avec ses camarades de classe pendant les cours et les évaluations.	L'élève n'interrompt pas en classe. L'élève écoute attentivement les consignes, exercices et présentations des autres. L'élève montre les formes de politesse pendant les oraux (pas de chewing-gum, pas de téléphone portable, présentation soignée, formes de politesse, langage approprié, etc.). L'élève utilise son matériel comme il faut. L'élève prend des notes pendant les présentations de ses camarades de classe. L'élève observe les consignes pour présentations (PPT) et oraux. L'élève remet les travaux à temps et respecte les délais. L'élève utilise un langage respectueux en classe.	50% des indicateurs sont acquis.
------------	---	--	----------------------------------



FICHE D'ÉVALUATION D'IMPACT MESURES LÉGISLATIVES, RÉGLEMENTAIRES ET AUTRES

Coordonnées du projet

Intitulé du projet :	Projet de règlement grand-ducal fixant les grilles horaires et les référentiels d'évaluation de la formation d'aide-soignant, régime francophone, première année, pour l'année scolaire 2022/2023
Ministère initiateur :	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
Auteur(s) :	Véronique SCHABER
Téléphone :	247-85230
Courriel :	veronique.schaber@men.lu
Objectif(s) du projet :	<p>Le présent projet de règlement grand-ducal vise à mettre en place, pour la formation d'aide-soignant, régime francophone, première année, un projet d'innovation pédagogique qui consiste à donner davantage d'importance à l'enseignement de la langue luxembourgeoise. Concrètement, cela se fait grâce à l'adoption de grilles horaires et de référentiels d'évaluation spécifiques instaurant le module de luxembourgeois comme module complémentaire obligatoire. Sont également concernés pour la formation d'aide-soignant, les régimes francophone adultes et en cours d'emploi francophone.</p> <p>Le texte devra être pris d'urgence afin de faire profiter tout de suite les élèves des nouvelles adaptations qui sont plus que nécessaires dans le secteur des soins en raison de la situation actuelle et du vieillissement démographique.</p>
Autre(s) Ministère(s) / Organisme(s) / Commune(s) impliqué(e)(s)	
Date :	19/10/2022



Mieux légiférer

1

Partie(s) prenante(s) (organismes divers, citoyens,...) consultée(s) : Oui Non

Si oui, laquelle / lesquelles :

Remarques / Observations :

2

Destinataires du projet :

- Entreprises / Professions libérales :

Oui Non

- Citoyens :

Oui Non

- Administrations :

Oui Non

3

Le principe « Think small first » est-il respecté ?

Oui Non N.a. ¹

(c.-à-d. des exemptions ou dérogations sont-elles prévues suivant la taille de l'entreprise et/ou son secteur d'activité ?)

Remarques / Observations :

¹ N.a. : non applicable.

4

Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire ?

Oui Non

Existe-t-il un texte coordonné ou un guide pratique, mis à jour et publié d'une façon régulière ?

Oui Non

Remarques / Observations :

5

Le projet a-t-il saisi l'opportunité pour supprimer ou simplifier des régimes d'autorisation et de déclaration existants, ou pour améliorer la qualité des procédures ?

Oui Non

Remarques / Observations :



6

Le projet contient-il une charge administrative² pour le(s) destinataire(s) ? (un coût imposé pour satisfaire à une obligation d'information émanant du projet ?)

Oui Non

Si oui, quel est le coût administratif³ approximatif total ?
(nombre de destinataires x
coût administratif par destinataire)

² Il s'agit d'obligations et de formalités administratives imposées aux entreprises et aux citoyens, liées à l'exécution, l'application ou la mise en œuvre d'une loi, d'un règlement grand-ducal, d'une application administrative, d'un règlement ministériel, d'une circulaire, d'une directive, d'un règlement UE ou d'un accord international prévoyant un droit, une interdiction ou une obligation.

³ Coût auquel un destinataire est confronté lorsqu'il répond à une obligation d'information inscrite dans une loi ou un texte d'application de celle-ci (exemple : taxe, coût de salaire, perte de temps ou de congé, coût de déplacement physique, achat de matériel, etc.).

7

a) Le projet prend-il recours à un échange de données inter-administratif (national ou international) plutôt que de demander l'information au destinataire ?

Oui Non N.a.

Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?

b) Le projet en question contient-il des dispositions spécifiques concernant la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel⁴ ?

Oui Non N.a.

Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?

⁴ Loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel (www.cnpd.lu)

8

Le projet prévoit-il :

- une autorisation tacite en cas de non réponse de l'administration ? Oui Non N.a.
- des délais de réponse à respecter par l'administration ? Oui Non N.a.
- le principe que l'administration ne pourra demander des informations supplémentaires qu'une seule fois ? Oui Non N.a.

9

Y a-t-il une possibilité de regroupement de formalités et/ou de procédures (p.ex. prévues le cas échéant par un autre texte) ?

Oui Non N.a.

Si oui, laquelle :

10

En cas de transposition de directives communautaires, le principe « la directive, rien que la directive » est-il respecté ?

Oui Non N.a.



Sinon, pourquoi ?

11

Le projet contribue-t-il en général à une :

a) simplification administrative, et/ou à une

Oui Non

b) amélioration de la qualité réglementaire ?

Oui Non

Remarques / Observations :

12

Des heures d'ouverture de guichet, favorables et adaptées aux besoins du/des destinataire(s), seront-elles introduites ?

Oui Non N.a.

13

Y a-t-il une nécessité d'adapter un système informatique auprès de l'Etat (e-Government ou application back-office)

Oui Non

Si oui, quel est le délai pour disposer du nouveau système ?

14

Y a-t-il un besoin en formation du personnel de l'administration concernée ?

Oui Non N.a.

Si oui, lequel ?

Remarques / Observations :



Egalité des chances

15

Le projet est-il :

- principalement centré sur l'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non
- positif en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez
de quelle manière :

- neutre en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez pourquoi :

Le principe de la non-discrimination est appliqué dans les lycées.

- négatif en matière d'égalité des femmes et des hommes ? Oui Non

Si oui, expliquez
de quelle manière :

16

Y a-t-il un impact financier différent sur les femmes et les hommes ? Oui Non N.a.

Si oui, expliquez
de quelle manière :

Directive « services »

17

Le projet introduit-il une exigence relative à la liberté d'établissement soumise à évaluation⁵ ? Oui Non N.a.

Si oui, veuillez annexer le formulaire A, disponible au site Internet du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur :

www.eco.public.lu/attributions/dg2/d_consommation/d_march_int_rieur/Services/index.html

⁵ Article 15 paragraphe 2 de la directive « services » (cf. Note explicative, p.10-11)

18

Le projet introduit-il une exigence relative à la libre prestation de services transfrontaliers⁶ ? Oui Non N.a.

Si oui, veuillez annexer le formulaire B, disponible au site Internet du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur :

www.eco.public.lu/attributions/dg2/d_consommation/d_march_int_rieur/Services/index.html

⁶ Article 16, paragraphe 1, troisième alinéa et paragraphe 3, première phrase de la directive « services » (cf. Note explicative, p.10-11)